

Enedis - Cellule AU - CU

DDT 18  
12 RUE DE JURANVILLE  
CS 80119  
18204 ST AMAND MONTROND Cedex

Téléphone : 0969321873  
Télécopie : 0247766155  
Courriel : cen-are@enedis.fr  
Interlocuteur : LEITE Elodie

Objet : **Réponse concernant l'instruction d'une autorisation d'urbanisme**

Orléans, le 31/05/2019

**D.D.T. ST AMAND**

Madame, Monsieur,

**11 JUIN 2019**

Par votre demande d'information pour l'instruction de l'autorisation d'urbanisme d'une installation de production, vous nous avez sollicités afin de connaître les coûts d'extension de réseau électrique qui seraient à la charge de la CCU (ou de l'EPCI) concernant le projet référencé ci-dessous :

Autorisation d'Urbanisme : PC0180731900001  
Adresse : CHAMP DE LA VALLEE  
18190 CORQUOY  
Référence cadastrale : Section D , Parcelle n° 153  
Nom du demandeur : NASS XAVIER

Selon les dispositions de l'article L342-11 du code de l'énergie, l'éventuelle contribution pour des travaux d'extension nécessaires à la réalisation d'un projet de production n'est pas à la charge de la CCU.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

**Elodie LEITE**

**Votre conseiller**

1/1

*Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Enedis est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.*

